

Salaire minimum



Les lois sur le travail de l'État du Maine assurent la protection des personnes qui travaillent dans cet État. Le Département du Travail du Maine administre ces lois, que tous les employeurs doivent respecter. Les représentants du Département inspectent les lieux de travail pour s'assurer de leur conformité.



place cette affiche sur le
où les travailleurs peuvent

Le salaire minimum est de 13,80 dollars de l'heure à compter du 1er janvier 2023

Exemptions d'heures supplémentaires

Les lois du Maine incorporent par référence les dispositions salariales prévues par le Fair Labor Standards Act (FLSA, loi pp

Pour plus d'informations, contactez:

Maine Department of Labor
Bureau of Labor Standards
45 State House Station
Augusta, Maine 04333-0045
Téléphone: 207-623-7900

Pour les utilisateurs TTY (télécriteur ATS), veuillez composer le 711
Site internet: www.maine.gov/labor/bls
Adresse électronique: bls.mdol@maine.gov